

L'équipe encadrante

Le directeur :
Nicolas HAMER

Adjointe :
Malorie JAFFRES
(Remplacée par Maddy VRILLON DU BUIT)

Le responsable espace-jeune et animateur enfance-jeunesse :
Julien RAYNAL

Les animateurs enfance :
Noémie MAUDET – Maëlys CARNOT – Sabrina LE PRESTRE –
Hedaya ZEGOUTTI – Laurane FERCHAUX

Les tarifs de l'ALSH sont calculés en fonction du quotient familial.

Les tarifs varient selon la commune de résidence. Kersaint-Plabennec et Ploudaniel sont signataires de la convention.

Quotient familial	Journée	1/2 jour	Repas	Sorties
QF 1 : < 800 €	7,90 €	5,53 €	3,10 €	3,00 €
QF 2 : entre 801 € et 1200 €	9,90 €	6,93 €	3,10 €	3,00 €
QF 3 : entre 1201 € et 1 600 €	12,90 €	9,03 €	3,10 €	3,00 €
QF 4 : > 1 601 €	14,90 €	10,43 €	3,10 €	3,00 €
Commune hors convention	22,35€	15,65€	4,65€	3€

Les familles doivent transmettre à la Mairie leur attestation CAF ou MSA précisant le quotient familial. Sans cette attestation, le tarif QF 4 sera appliqué systématiquement.

Comment s'inscrire?

Permanences
les mardis et vendredis :
De 13h30 à 16h

Par le portail famille :
<http://saint-thonan.portail-defi.net>
à l'aide de vos identifiants

@ Par mail :
maison.enfance@saint-thonan.fr

Par téléphone :
02 98 40 18 60
06 07 73 23 15
02 98 40 13 33 (Mairie)

Pour une bonne organisation du service au niveau de l'encadrement et de la prévision des repas, il est **IMPERATIF** de s'inscrire une semaine avant la date retenue.

Horaires d'ouverture :
De 7h à 19h

Accueil de l'après-midi : 13h30

Mercredi 15 mai
Fresque des sports
Handball

Mercredi 22 mai
Basketball
Football

Mercredi 29 mai
Barre des céréales
Tir à l'arc

Mercredi 5 juin
Lancer de Disque
Hockey

Mercredi 12 juin
Sortie Vélo

Mercredi 19 juin
Cookies des JO
Gymnastique

Mercredi 26 juin
Athlétisme

Mercredi 3 juillet
Olympiades